

Communiqué de presse

Nicox : signature d'un accord sur NCX 4251 avec Ocumension Therapeutics pour la Chine. Paiements d'étape pouvant atteindre 12 millions d'euros plus redevances

- **Paiement initial de 2 millions d'euros et potentiels futurs paiements d'étape de 10 millions d'euros**
- **Redevances échelonnées de 5% à 10%**
- **Avec trois programmes licenciés, Nicox et Ocumension ont établi un solide partenariat en Chine**

2 juillet 2019 – diffusion à 7h30
Sophia Antipolis, France

Nicox SA (Euronext Paris: FR0013018124, COX, éligible PEA-PME), une société internationale spécialisée en ophtalmologie et **Ocumension Therapeutics** annoncent aujourd'hui avoir conclu un accord de concession de licence exclusif à Ocumension pour le développement et la commercialisation du candidat médicament de Nicox, NCX 4251, sur un territoire comprenant la Chine continentale, Hong Kong, Macao et Taiwan. NCX 4251 est actuellement en étude clinique de phase 2 aux Etats-Unis chez des patients présentant des épisodes aigus de blépharite.

Nicox et Ocumension ont déjà conclu des collaborations en Chine occidentale, Hong Kong, Macao et Taiwan pour le développement et la commercialisation de NCX 470 pour le glaucome ou l'hypertension oculaire et de ZERVIAE™ pour la conjonctivite allergique. Ocumension est une société d'ophtalmologie financée par 6 Dimensions Capital, l'un des fonds d'investissement de premier plan au niveau mondial dans le domaine de la santé, issue de la fusion de Wuxi Healthcare Ventures et de Frontline BioVentures.

"Notre stratégie consiste à conserver les droits et les potentiels revenus associés à provenir de nos candidats médicaments, NCX 470 et NCX 4251, aux États-Unis et sur les principaux marchés européens, et de concéder des licences dans d'autres pays afin de maximiser la valeur de notre portefeuille de produits. Avec trois collaborations, Ocumension est désormais notre partenaire stratégique pour le marché chinois avec les ressources nécessaires pour capitaliser sur des opportunités commerciales dans ce marché en pleine croissance" a déclaré Gavin Spencer, Chief Business Officer de Nicox. "Plusieurs discussions pour des accords similaires sur notre portefeuille de produits dans d'autres pays sont actuellement en cours."

Ye Liu, Président directeur général d'Ocumension, a commenté : "L'extension de notre partenariat avec Nicox au travers de cette troisième licence nous satisfait pleinement ainsi que la perspective du travail en commun entre nos équipes et celles de Nicox. Les conditions sont réunies pour que Ocumension devienne une société leader en Chine dans le domaine de l'ophtalmologie et nous préparons l'optimisation du développement des produits Nicox."

Nicox a concédé à Ocumension les droits exclusifs de développement et de commercialisation de NCX 4251 pour la blépharite dans le territoire précité. Selon les termes de l'accord, Nicox recevra un paiement initial de 2 millions d'euros et pourrait potentiellement recevoir des paiements d'étape liés au développement et aux ventes d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 10 millions d'euros ainsi que des redevances échelonnées de 5% à 10% sur les ventes de NCX 4251. Ocumension est responsable, à ses propres frais, de toutes les

activités de développement nécessaires à l'approbation de NCX 4251 dans le territoire précité. Ces activités seront supervisées par un Comité de Développement Conjoint comprenant des représentants des deux sociétés.

Tous les paiements dans le cadre de cet accord seront effectués et communiqués en dollars américains (USD).

A propos de NCX 4251

NCX 4251 est une suspension novatrice, brevetée, de nanocristaux de propionate de fluticasone qui est développée comme premier traitement topique ciblé du bord de la paupière pour des patients présentant des épisodes aigus de blépharite, une pathologie courante de l'œil caractérisée par une inflammation de la paupière. NCX 4251 sera administré à l'aide d'un bâtonnet applicateur sur le bord de la paupière directement au niveau du site inflammatoire, minimisant ainsi une potentielle pénétration du médicament au travers de la cornée, laquelle peut provoquer des effets secondaires dommageables, tels qu'une augmentation de la pression intraoculaire, identifiés avec les stéroïdes topiques actuels. NCX 4251 est actuellement en étude clinique de phase 2 chez des patients présentant des épisodes aigus de blépharite. Les premiers résultats sont attendus au quatrième trimestre 2019.

Le propionate de fluticasone, le principe actif du NCX 4251, qui n'a pas fait l'objet d'une précédente utilisation dans une formulation topique ophtalmique approuvée, présente une affinité pour les récepteurs aux glucocorticoïdes environ 10 fois supérieure à celle de la dexaméthasone, un corticostéroïde couramment utilisé en ophtalmologie. La fluticasone est un glucocorticoïde possédant de puissantes propriétés anti-inflammatoires qui a été approuvé dans de nombreuses spécialités médicamenteuses au cours des 20 dernières années pour le traitement d'indications diverses comprenant des affections dermatologiques, la rhinite et l'asthme.

La blépharite – un marché inexploité

La blépharite est une affection caractérisée par une rougeur et un gonflement du bord des paupières, potentiellement accompagnée de desquamations. 37% et 47% des patients, consultant un ophtalmologiste et un optométriste respectivement, présentent des symptômes de cette maladie.

Il n'existe actuellement aucun médicament sur prescription approuvé par la FDA américaine pour la blépharite spécifiquement. Les ventes annuelles aux Etats-Unis des produits prescrits pour la blépharite représentent une valeur totale de plus de 500 millions de dollars selon IQVIA Health Analytics. Les études révèlent que les ophtalmologistes considèrent l'activité anti-inflammatoire comme la propriété la plus importante d'un produit dans le choix d'un traitement pour de la blépharite, ce qui milite en faveur du développement du NCX 4251.

A propos de Nicox

Nicox S.A. est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. S'appuyant sur son expertise exclusive en matière de libération d'oxyde nitrique (NO) et d'autres technologies, la Société développe un large portefeuille de nouveaux candidats médicaments ciblant de multiples pathologies oculaires, dont le glaucome. Le portefeuille de Nicox comprend trois programmes en développement incluant NCX 470, un nouvel analogue de prostaglandine donneur de NO de deuxième génération, pour la réduction de la pression intraoculaire issu de sa plateforme de recherche de composés donneurs de NO brevetés et NCX 4251, une formulation brevetée de la molécule fluticasone d'usage bien établi, pour les épisodes aigus de blépharite. Les activités de recherche de Nicox sont concentrées sur de nouveaux donneurs de NO de future génération comprenant les donneurs de NO inhibiteurs de la phosphodiesterase5 (PDE-5) et les donneurs de NO stimulateurs de la guanylate cyclase soluble (sGC) en partenariat avec CycLERION. De plus, Nicox a deux produits ophtalmiques approuvés par la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine : VYZULTA[®] (solution ophtalmique de latanoprostène bunod), 0,024%, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, une société de Bausch Health Companies Inc., et commercialisé aux Etats-Unis par le partenaire depuis décembre 2017 ainsi que ZERVIAE[™] (solution ophtalmique de cétirizine), 0,24%, licencié exclusivement aux Etats-Unis à EyeVance Pharmaceuticals.

Nicox, dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps ; Mnémon : COX) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio et Next 150.

Pour plus d'informations sur Nicox, ses produits ou son portefeuille : www.nicox.com.

A propos d'Ocumension Therapeutics

Ocumension est une société basée en Chine dont la mission est d'être un pionnier dans l'ophtalmologie. Elle développe et distribue des médicaments sur ordonnance visant à répondre aux besoins en constante évolution des patients, des professionnels de la santé et du personnel soignant. Forte de l'expérience du groupe auquel elle appartient, les activités d'Ocumension incluent la recherche et développement jusqu'à la réalisation des essais cliniques, la commercialisation de produits sous licence et détenus en propre par

Ocumension. Ocumension vise à apporter une aide thérapeutique à un plus grand nombre de patients et la société construit un portefeuille de nouveaux médicaments et de nouvelles technologies grâce à des activités internes de recherche et développement et à des alliances stratégiques au travers de partenariats mondiaux.

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co
H.C. Wainwright & Co

Hugo Solvet
Yi Chen

Paris, France
New York, Etats-Unis.



Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.

Contacts

Nicox

Gavin Spencer
Executive Vice President, Chief Business Officer
& Head of Corporate Development
T +33 (0)4 97 24 53 00
communications@nicox.com

Relations Investisseurs et Media

Etats-Unis et Europe
LifeSci Advisors, LLC
Hans Herklots
T +41 79 598 71 49
hherklots@lifesciadvisors.com

Relations Media

France
LifeSci Advisors, LLC
Sophie Baumont
M +33 (0)6 27 74 74 49
sophie@lifesciadvisors.com

Avertissement

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox S.A. sont exposés au chapitre 4 du Document de référence, rapport annuel et rapport de gestion 2018 qui a été déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2019 et qui est disponible sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Nicox S.A.

Drakkar 2
Bât D, 2405 route des Dolines
CS 10313, Sophia Antipolis
06560 Valbonne, France
T +33 (0)4 97 24 53 00
F +33 (0)4 97 24 53 99